



Les subventions de l'UE à ses exportations de produits laitiers en Afrique de 1988 à 2018

Jacques Berthelot (jacques.berthelot4@wanadoo.fr), le 17 mai 2019

L'UE est le premier exportateur mondial de produits laitiers, ce qui n'est possible que par suite des fortes subventions dont elles ont bénéficié. Compte tenu de la négociation qui débute sur les futures relations post Accord de Cotonou entre l'UE et les pays ACP (d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) – auxquels s'ajouteront ceux d'Afrique du Nord (AFN) puisque la Commission entend négocier avec l'ensemble de l'Afrique et pas seulement avec l'Afrique subsaharienne (ASS) –, il est utile d'éclairer ces partenaires sur l'importance de ces subventions afin de réduire leur déficit alimentaire et atteindre leurs objectifs du développement durable (ODD) en 2030.

SOL a publié le 16 mai 2019 une analyse détaillée sur les exportations de produits céréaliers de l'UE28 par Etat membre (EM) de l'UE28 en 2016 et 2018 extra-UE28 et vers l'Afrique, l'AFN, l'ASS et l'AO (Afrique de l'Ouest) avant de présenter les subventions cumulées de l'UE évolutive – UE à 15 jusque 2003, UE à 25 de 2004 à 2006, UE à 27 de 2007 à 2012 et UE à 28 de 2013 à 2018 – vers ces destinations de 1989 à 2018¹. Pour gagner du temps on se limitera pour les produits laitiers à l'analyse des subventions cumulées vers l'Afrique, l'AFN, l'ASS et l'AO de 1988 à 2018 en utilisant le taux de subvention moyen identifié dans l'étude faite sur les subventions des EM de l'UE28 vers l'AO en 2018, soit de 67,7 €/t² résultant des taux de subventions différents des EM ayant effectivement exporté. Ces taux de subventions étaient basés sur le rapport de l'Université de Wageningen de 2011 à la demande de la Commission européenne³ et ont été quelque peu réajustés dans l'analyse faite en 2017⁴.

On pourrait penser que le taux de subvention de 67,7 €/t de 2018, correspondant à un taux de dumping de 20,1%, est excessif par rapport à celui des années antérieures, depuis 1988. Il n'en est rien compte tenu des évaluations faites sur le passé :

- En 1988 (1^{ère} année disponible sur le site d'Easycomext), le taux de dumping lié aux seules restitutions a été de 283% sur le beurre, de 87,3% sur la poudre de lait écrémé (PLE) et de 85,1% sur le fromage⁵, en comparant les subventions par tonne notifiées au GATT en 1993 dans ses engagements de réduction pour l'Uruguay Round avec les prix FAB de 1988. Ces taux auraient été supérieurs en tenant compte des subventions internes.

- Une étude de l'USDA d'octobre 1999 montre que les taux de dumping de l'UE ont été en 1995-96 de 109,2% pour le beurre, de 33,3% pour la poudre de lait écrémé (PLE) et de 45,8% pour le fromage, les restitutions ayant été de 1750 €/t pour le beurre contre un prix FAB de 1633 €/t,

¹ Eurostat (easycomext) ne peut publier les échanges de l'UE15 vers l'extra-UE28 pour les années antérieures à 2000. Comme les données d'Eurostat sont disponibles à partir de 1988 (ce à quoi je n'avais pas fait attention) je présente ici les données de 1988 à 2018.

² *Subventions aux exportations de produits laitiers de l'UE28 à l'Afrique de l'Ouest en 2018*, SOL, 3 avril 2019, <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2019/01/Subventions-aux-exportations-de-produits-laitiers-de-l'UE28-%C3%A0-l'Afrique-de-l'Ouest-en-2018.pdf>

³ *Evaluation of CAP measures applied to the dairy sector*, Wageningen University, November 2011, https://ec.europa.eu/agriculture/sites/agriculture/files/evaluation/market-and-income-reports/2011/dairy-sector/fulltext_en.pdf

⁴ *L'énorme dumping des produits laitiers extra-UE et vers les APE d'AO, SADC, CEMAC et EAC en 2016*, SOL 10 avril 2017, <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2017/01/L%27norme-dumping-des-produits-laitiers-extra-UE-et-vers-les-APE-en-2016-10-avril-2017.pdf>

⁵ Engagements de réduction de l'UE à l'OMC : https://www.wto.org/english/tratop_e/agric_e/schedule_e/eec.pdf

de 584 €/t pour la PLE contre un prix FAB de 1752 €/t et de 1036 €/t pour le fromage contre un prix FAB de 2263 €/t⁶.

- Solidarité a calculé un taux de dumping de 33,3% en moyenne de 1996 à 2002 vers tous pays⁷.
- Dans un rapport non publié (car commandé par un bureau d'études indien) J. Berthelot a calculé que le taux de dumping des exportations extra-UE de produits laitiers a été de 27,7% en moyenne de 2000 à 2010 pour les subventions spécifiques aux produits laitiers et de 38,3% en ajoutant les autres subventions non spécifiques imputables aux produits laitiers.

Toutes ces estimations des taux de dumping précédents très supérieurs aux taux observés en 2016 (20,8%) et 2018 (21,1%), correspondant au taux de subvention moyen de 67,7 €/t, justifient de continuer à utiliser ce taux de subvention pour calculer le taux de dumping minimum sur l'ensemble de la période 1998-2018.

Les tableaux 2 à 5 présentent, pour chacune des destinations (Afrique, AFN, ASS, AO) les différentes étapes du calcul : tonnage des produits exportés (en 1000 t), leur conversion en 1000 tonnes équivalent lait (TEL) selon les taux de conversion utilisés dans les études de SOL de 2016 et 2018, les subventions totales (en M€), la valeur FAB (en M€) et le taux de dumping, égal au rapport des subventions totales à la valeur FAB.

Le tableau 1 résume le calcul des subventions cumulées pour l'ensemble des produits laitiers, calcul détaillé par produit dans les tableaux 2 à 5. On voit que ces subventions cumulées ont été considérables : 11,457 Md€ pour l'ensemble de l'Afrique, 6,058 Md€ pour l'AFN, 5,399 Md€ pour l'ASS et 3,952 Md€ pour l'AO. Ce qu'il faut souligner est que, si les subventions cumulées aux produits laitiers exportés ont été nettement inférieures à celles aux produits céréaliers pour l'Afrique (-36%) et l'AFN (-115%), c'est l'inverse pour l'ASS (+13%) et l'AO (+ 89%).

Tableau 1 – Subventions cumulées aux produits laitiers de l'UE évolutive exportés de 1988 à 2018

	Afrique	AFN	ASS	AO
1000 tonnes de produits laitiers	25445	11229	14216	9759
1000 TEL (tonnes équivalent-lait)	169238	89489	79750	58369
Valeur FAB (M€)	50360	23828	26532	16448
Subventions cumulées (M€)	11457	6058	5399	3952
Taux de dumping	22,8%	25,4%	20,3%	24%

Tableau 2 – Subventions aux produits laitiers exportés par l'UE en Afrique de 1988 à 2018

	0401	Concen	PLG	PLM	0403	0404	0405	0406	1702	190110	190199	2105	3501	Total
TEL	2	2,332	7,81	10,72	1,1	2	11,15	7,96	10	3	5,36	0,84	12,3	
1000 t	2498	3218	2138	7369	395	750	1398	1573	149	1370	4324	88	175	25445
1000 TEL	4995	7504	16694	78994	434	1501	15590	12520	1491	4110	23177	74	2153	169238
Subv €/t	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7
Subv M€	338	508	1130	5348	29,4	101,6	1055,4	847,6	101	278,3	1569,1	5	145,8	11457
Fab M€	1570	3860	6016	15387	653	956	2794	5020	179	5668	7137	265	855	50360
%dumping	21,5%	13,2%	18,8%	34,8%	4,5%	10,6%	37,8%	16,9%	56,3%	4,9%	22%	1,9%	17%	22,8%

0401 : lait et crème de lait; lait concentré : codes 040291 + 040299; PLT : poudre de lait totale normale (égale à 0402 – lait concentré; PLG poudre grasse (codes 04022191, 04022199, 04022991 et 04022999; PLM : poudre maigre (moins de 1,5% de matière grasse laitière, égale à PLT - PLG); 190110 : poudre infantile; 190190 : poudre réengraissée (PLR) avec matière grasse végétale (MGV); 1702 : lactose; 2105 : crème glacée; 3501 : caséine et caséinate.

⁶ https://www.ers.usda.gov/webdocs/publications/40515/32158_wrs992_002.pdf?v=0

⁷ *Le dumping total des produits laitiers exportés par l'Union européenne de 1996 à 2002*, Solidarité, 30 janvier 2006, <https://www.sol-asso.fr/articles-de-2006/>

Tableau 3 – Subventions aux produits laitiers exportés par l'UE en Afrique du Nord de 1988 à 2018

	0401	Concen	PLG	PLM	0403	0404	0405	0406	1702	190110	190199	2105	3501	Total
TEL	2	2,332	7,81	10,72	1,1	2	11,15	7,96	10	3	5,36	0,84	12,3	
1000 t	590	1143	430	5005	40	399	1058	1244	70	811	317	21	100	11229
1000 TEL	1179	2666	3355	5366	44	798	11798	9905	704	2432	1699	18	1235	89489
Subv €/t	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7
Subv M€	798	180	227	3633	3	54	799	671	48	165	115	1	84	6058
FAB M€	364	1300	1065	10405	51	536	1912	3643	80	3288	558	70	557	23828
% dumping	22%	13,9%	21,3%	34,9%	5,8%	10,1%	41,8%	18,4%	59,9%	5%	20,6%	1,7%	15%	25,4%

Tableau 4 – Subventions aux produits laitiers exportés par l'UE en Afrique subsaharienne : 1988-2018

	0401	Concen	PLG	PLM	0403	0404	0405	0406	1702	190110	190199	2105	3501	Total
TEL	2	2,332	7,81	10,72	1,1	2	11,15	7,96	10	3	5,36	0,84	12,3	
1000 t	1908	2075	1708	2364	355	351	341	329	79	560	4007	66	75	14216
1000 TEL	3816	4838	13339	25337	391	703	3792	2616	787	1679	215	56	919	79750
Subv €/t	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7
Subv M€	258	328	903	1715	26	48	257	177	53	1454	114	4	62	5399
FAB M€	1207	2560	4950	4982	602	420	882	1377	100	2380	6579	195	298	26532
% dumping	21,4%	12,8%	18,2%	34,4%	4,4%	11,3%	29,1%	12,9%	53,5%	4,8%	22,1%	1,9%	20,8%	20,3%

Tableau 5 – Subventions aux produits laitiers exportés par l'UE en Afrique de l'Ouest : 1988-2018

	0401	Concen	PLG	PLM	0403	0404	0405	0406	1702	190110	190199	2105	3501	Total
TEL	2	2,332	7,81	10,72	1,1	2	11,15	7,96	10	3	5,36	0,84	12,3	
1000 t	1109	1597	919	2368	141	171	180	102	14	236	2879	24	20	9759
1000 TEL	2218	3724	7176	25384	155	342	2011	810	145	707	15431	20	247	58369
Subv €/t	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7	67,7
Subv M€	150	252	486	1718	10	23	136	55	10	48	1045	1	17	3952
FAB M€	684	1986	2696	3565	231	162	440	411	16	1039	5100	69	46	16448
% dumping	21,9%	12,7%	18%	48,2%	4,5%	14,3%	31%	13,4%	60%	4,6%	20,5%	2%	36,2%	24%

Conclusion

En attendant d'ajouter les subventions cumulées aux exportations de viandes, oeufs et sucre, on voit déjà que celles aux produits céréaliers et laitiers ont atteint au minimum 29,2 Md€ vers l'Afrique, 19,1 Md€ vers l'AFN, 10,2 Md€ vers l'ASS et 6 Md€ vers l'AO.

Espérons que cela aidera les responsables politiques africains, confrontés au triple défi du déficit alimentaire, de l'explosion démographique et du réchauffement climatique, à rompre avec la politique de libéralisation des échanges imposée par la Commission européenne, notamment à travers les APE en ASS, les accords d'association élargis avec les pays d'AFN (dont le projet d'ALECA avec la Tunisie⁸) et la ZLECAf (zone continentale de libre échange africaine) quelle soutient⁹.

⁸ L'ALECA et les exportations subventionnées de céréales de l'UE28 en Tunisie, SOL, 11 mai 2019, <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2019/01/LALECA-et-les-exportations-subventionn%C3%A9es-de-c%C3%A9r%C3%A9ales-de-l'UE28-en-Tunisie-1.pdf>

⁹ J. Berthelot, *Vous avez dit LIBRE échange ? L'Accord de Partenariat Economique Union européenne-Afrique de l'Ouest*, L'Harmattan, juin 2018.